

Niveau de danger 3 sur 5 (marqué)

	 Zones habitées & espace ouvert	 Forêt + 100m Distance	 Précisions
 Produits du tabac			Ne pas jeter inconsidérément de mégots de cigarettes et autres allumettes ou briquets.
 Foyer ouvert			
 Foyer renforcé			 Ne faire des grillades qu'aux endroits prévus à cet effet. Surveiller sans cesse les feux de grillade et éteindre immédiatement les flammèches.
 Grill à charbon			 Se conformer impérativement aux instructions des autorités locales.
 Grill à gaz / électrique			
 Cabane / mayen			 Veuillez vous informer sur les règles d'utilisation chez le propriétaire.

Instructions particulières:

 Feu en montagne			 Renseignez-vous auprès de votre commune pour obtenir d'autres instructions sur la façon de se comporter ou sur les interdictions.
 Lanterneau céleste			
 Feux d'artifice			 Suivez les instructions du feu d'artifice. Utilisez des zones sécurisées, surveillées et maintenez une distance de 100 mètres de la forêt.